**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**

Coordonnées de l’organisme

souhaitant bénéficier de l’autorisation:

……………

Dossier traité par: …

Function: …

Tél.: …

Adresse email: …

Date: …

A l’attention du Comité de sécurité de l’information

csi@mail.fgov.be

**Objet:** *Engagement de conformité aux conditions de l’autorisation n° 22/001 du 11 janvier 2022 relative à la communication de données à caractère personnel entre Medex et les employeurs affiliés*

Madame, Monsieur,

Par la présente, je me réfère à la délibération *n° 22/001 du 11 janvier 2022 relative à la communication de données à caractère personnel entre Medex et les employeurs affiliés*.

Après avoir pris connaissance de la dite délibération n° 22/001 du 11 janvier 2022, et – le cas échéant – ses modifications, je déclare m’engager, au nom de mon organisation, à respecter toutes obligations qu’elle impose.

En particulier, les traitements opérés sur les données échangé avec Medex seront donc conformes aux conditions édictées par cette délibération et je veille à ce que :

— le RGPD, la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel et toute autre réglementation applicable sont respectées;

— un délégué à la protection des données est désigné;

— un registre des activités de traitement est tenu conformément aux exigences de l’article 30 du RGPD, l’accent étant mis en particulier sur la spécification des finalités concrètes de traitement en référence à toute législation applicable;

— le principe de finalité est respecté, en particulier que les données obtenues ne sont utilisées qu’aux fins décrites dans la présente délibération;

— les données sont supprimées dès qu’elles ne sont plus nécessaires et que la durée maximale de conservation est respectée;

— les données ne sont traitées que par des personnes qui en ont besoin pour l’exercice de leurs fonctions au sein des services mentionnés dans la présente délibération;

— les données ne sont pas divulguées à des tiers, sauf si cette communication est nécessaire dans le cadre d’une poursuite judiciaire ou d’une autre obligation légale;

— si les données sont fournies aux sous-traitants, les dispositions de l’article 28 du RGPD sont respectées, le sous-traitant s’engage à respecter les conditions de cette délibération et à ce que des garanties appropriées soient prévues pour empêcher une utilisation abusive des données. La confidentialité des données devrait être préservée en imposant une obligation de confidentialité à toute personne ayant accès aux données et les données ne devraient pas être divulguées à des tiers.

— les mesures techniques et organisationnelles nécessaires sont prises.

Finallement, je confirme explicitement qu’en collaboration avec notre délégué à la protection de données une analyse d’impact sur la protection des données relative au traitement de données à caractère personnel envisagé a été effectuée conformément à l’article 35 du RGPD. Cette analyse a montré qu’il n’y avait pas de risque résiduel élevé.

Je remercie le Comité de sécurité de l’information de m’informer de la date d’entrée en vigueur de la délibération 22/001 du 11 janvier 20222 dans le chef de l’organisation que je représente.

Je vous prie d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes sentiments distingués.

Nom:

Function:

Signature:

**Une version PDF du document complété doit être signée électroniquement avec l’eID de la personne légalement capable de représenter l’organisation en question.**